



Lettre d'information N°6 / 2020 – Juillet

Agenda

Jedi 10 septembre (matin) : réunion du groupe de travail « SPS » (salle Ebène, FranceAgriMer)

Jedi 17 septembre (après-midi) : réunion du Comité « appui au développement de la coopération institutionnelle » (salle Erable, FranceAgriMer)

Jedi 24 septembre (après-midi) : réunion du groupe de travail « Pays » (salle Ebène, FranceAgriMer)

Dépasser la crise

PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

Discussion autour d'un projet de Plan de Relance co-construit au sein de la Commission Internationale (CTI)

La réunion plénière de la CTI s'est tenue le mercredi 1^{er} juillet par visio-conférence, et a vu se connecter plus de 70 participants issus des filières, des administrations, des régions, et des opérateurs de l'Etat. Un projet de « plan de relance du commerce agricole et agroalimentaire international » a été présenté par la Direction de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, tenant compte d'une consultation préalable des membres de la CTI relative à une version antérieure du projet de plan.

Au terme de la présentation, un tour de table a permis de recueillir les observations des différentes filières. Les administrations et établissements publics (DGPE, DGAL¹, DG Trésor², MEAE³, Business France) ont également pu apporter des réponses aux préoccupations des professionnels.

La réunion a permis de dégager les axes de travail suivants :

- répondre aux obstacles **financiers** sur l'assurance-crédit export, et le coût des salons,
- mettre l'**entreprise** au cœur des dispositifs,
- travailler en équipe pour résoudre les problèmes **logistiques** des opérateurs,
- simplifier la gestion des démarches **SPS** pour les entreprises,
- approfondir le focus sur les questions de **compétitivité**,
- informer davantage les acteurs des questions de **diplomatie économique**,
- **mutualiser** l'intelligence économique,
- **coordonner** les différents plans de relance.

En complément, vous retrouverez [le diaporama présenté en plénière par M. Philippe PAQUOTTE](#) (chef de service au sein de la direction MEP de FAM) sur l'impact de la crise Covid (données de l'année 2019 et des quatre premiers mois 2020), ainsi que [le diaporama de M. Anatole GAULTIER](#) (chargé de mission FAM) sur la synthèse des observations des professionnels sur le projet de plan de relance.

¹ Direction générale de l'alimentation

² Direction générale du trésor

³ Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

ASSURANCE CRÉDIT

Renforcement du soutien à l'assurance-crédit : nouveau dispositif CAP relais

Le dispositif de réassurance publique « CAP Relais » offre de manière transitoire une réassurance globale des portefeuilles des assureurs-crédits, permettant à ces derniers de maintenir dès la prise d'effet du dispositif les encours assurés, dans l'attente de la montée en puissance des dispositifs de soutien à l'accès à l'assurance-crédit déployés depuis le début de la crise CAP et CAP Franceexport qui reposent sur une réassurance ligne par ligne des opérations. Il couvrira dans un premier temps le marché domestique et les risques portant sur les PME et ETI. Toutefois, le gouvernement propose l'extension de cet accord aux grandes entreprises pour les opérations domestiques ainsi qu'à l'ensemble des opérations à l'export, extension qui sera examinée dans le cadre du troisième projet de loi de finances rectificative.

CAP Relais prend la forme d'un schéma de réassurance proportionnelle avec une répartition des pertes et une cession des primes selon une quote-part de 75% pour le réassureur public et 25% pour les assureurs-crédit.

Les assureurs-crédit participant au programme s'engagent sans réserve à maintenir l'encours global de leurs engagements, tel qu'il est au moment de la prise d'effet du dispositif. En outre, les assureurs-crédit s'engagent, sur toute la durée du dispositif, à maintenir les garanties individuelles octroyées à leurs assurés de façon échelonnée et suivant un échancier défini.

Une [FAQ sur le dispositif CAP Relais](#) a été réalisée par la DG Trésor. Pour la consulter, [cliquez sur ce lien](#). Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter la [page générale](#) présentant l'ensemble des dispositifs de réassurance publique.

Préparer l'avenir

ÉTUDES DE MARCHÉ

Publication de l'étude FranceAgriMer sur la Côte d'Ivoire

L'étude sur les « segments amont et aval du marché agricole de la Côte d'Ivoire », réalisée par le cabinet Ceresco pour le compte de FranceAgriMer est disponible. L'étude couvre aussi bien la partie amont qu'aval des filières agricoles et agroalimentaires ivoiriennes, ainsi que les tendances de consommation à l'œuvre sur ce marché émergent. Pour rappel, elle se décompose en trois grandes sections :

- Le [rapport final](#) qui comprend plusieurs panoramas : productions locales, industrie alimentaire, consommation, distribution, supply-chain, bonnes pratiques à adopter.
- Dix [fiches filières](#) (engrais et intrants, agro-équipements, génétique animale, semences, céréales, BVP, produits carnés, produits laitiers, produits végétaux, et boissons).
- Une cinquantaine de [fiches opérateurs](#) détaillant l'activité, les enjeux et les coordonnées de chaque acteur (attention : certaines fiches sont confidentielles)

Les restitutions des principaux résultats de l'étude devraient pouvoir reprendre à l'automne (en présentiel et/ou en ligne) en fonction des intérêts identifiés et communiqués aux contacts ci-dessous.

Contact : Régis RAFFIN regis.raffin@franceagrimer.fr ; Anatole GAULTIER anatole.gaultier@franceagrimer.fr

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Publication d'un « Guide Opportunités » sur l'Accord UE-Mexique

Dans le cadre du Plan d'actions lancé en 2019 sur le pays prioritaire Mexique, un des axes de travail validés portait sur l'information des entreprises françaises des opportunités de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange UE-Mexique.

C'est pourquoi a été développé en lien avec la Conseillère aux Affaires Agricoles pour ce pays, le bureau des négociations commerciales du MAA, la DGPE, et la DGAL, un document pédagogique présentant l'intérêt du marché mexicain et listant notamment pour les différentes catégories de produits concernées les baisses de droits de douane prévues.

Vous pouvez consulter et télécharger ce guide [en cliquant sur ce lien](#).

Contact : Véronique LOOTEN veronique.looten@franceagrimer.fr

Saisir les opportunités

VEILLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Afin d'enrichir cette lettre d'information, l'équipe de la MAEI lance une veille destinée à repérer les opportunités de marché qui pourraient être saisies par les filières et les entreprises françaises à l'international, dans le contexte de crise actuel.

Sources d'information : actualités des Conseillers aux Affaires Agricoles, webinaires Business France & CCI franco-étrangères, Revue de presse du Club Demeter

Contact : Sonia STIMMER sonia.stimmer@franceagrimer.fr ; Anatole GAULTIER anatole.gaultier@franceagrimer.fr ; Véronique LOOTEN veronique.looten@franceagrimer.fr ; Frédérique REINBOLD frederique.reinbold@franceagrimer.fr ; Florence LUNDY florence.lundy@franceagrimer.fr ; Alice WANNERROY alice.wanneroy@franceagrimer.fr

FOCUS CHINE



Conjoncture :

Malgré le renforcement des contrôles et un environnement des affaires instable, la Chine reste durablement importatrice pour le secteur agricole et agroalimentaire (secteur considéré comme prioritaire par le Gouvernement central).



Tendances :

Prédominance du e-commerce, étendu avec le Covid à des nouveaux consommateurs tant en BtoC que en BtoB (vente en live, dégustations en ligne, collectivités d'achat sur Wechat, intégration entre magasin physique et plateforme en ligne...). Nouvelles opportunités qui nécessitent une capacité d'adaptation permanente.

Focus filière viande :

- 6 000 reproducteurs importés cette année depuis la France = année exceptionnelle. Niveau équivalent attendu en 2021.
- Courbe ascendante du cours du charcutier (4,78€/Kg payé en Chine vs 1,479€/Kg payé en France au 1^{er} juillet).

- Restrictions en approvisionnement notamment depuis l'Allemagne, les USA et le Brésil = moment opportun pour mettre en avant l'offre française, sa bio sécurité, son expertise technique et la qualité de ses produits.

Points de vigilance :

Face à la demande des douanes chinoises aux entreprises exportatrices françaises de certificats attestant la mise en œuvre de mesures pour lutter contre la contamination Covid19 pour les hommes et les produits => Recommandation : s'inspirer des mesures mises en place précédemment par les entreprises chinoises (désinfection régulière, prise de température, port du masque obligatoire, etc...).

ASIE DU SUD-EST



Conjoncture

- Accélération des importations de viande souhaitée par le Vice-Ministre Phung Duc Tien vietnamien (notamment porc et génétique toute espèce).
- « Méthode Singapour » : adoption d'une déclaration conjointe Singapour-France (08/06) et mise en place d'une offre Team France Export Agro (catalogue digital, prospection par visioconférences, webinaires).



Tendances

Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange UE-Vietnam cet été ; levée progressive des droits de douane sur les produits agri/agro (dans 3 ans pour le bœuf, 3 à 5 ans pour les produits laitiers, 7 ans pour le porc congelé, 7 ans pour les vins et spiritueux, 10 ans pour la bière).

Focus sectoriels

- Agroéquipements : opportunités pour le stockage (froid) pour empêcher les pertes agricoles ; investissements pour développer/optimiser les productions locales (aquaculture, culture hors-sol, bovin et laitier).
- Produits alimentaires : bonne image des produits français (qualité, traçage sanitaire) ; recherche de produits naturels et sains. Priorité aux produits laitiers (fromages), carnés (recettes régionales) ; miser sur l'entrée de gamme et l'e-commerce.
- Vins & spiritueux : pour la relance, miser sur les canaux e-commerce, moyens de communication digitaux ; prospection virtuelle ; proposer plus d'entrée de gamme (avec promotions pour la vente en ligne) ; packaging alternatif (canettes, petit format), recherche de qualité-prix vs « premiumisation ».

AMÉRIQUE DU NORD





Conjoncture

- Malgré la perturbation sans précédent du secteur HORECA (aux USA, 1 restaurant fermé sur 4 ne rouvrira pas) => forte augmentation des ventes du retail en produits alimentaires aussi bien dans ses magasins physiques que sur le canal digital.
- Boost du e-commerce aux USA : +62 % des commandes en ligne de produits alimentaires et boissons alcoolisées au cours du mois d'avril.
- Bonne résistance des chaînes d'approvisionnement pendant la crise (à nuancer pour les produits carnés, de la mer, et laitiers).



Tendances

Evolutions des modes de production : l'élevage de poules pondeuses en batterie sera interdit à compter de 2025 dans le Colorado, qui devient le sixième Etat à interdire la pratique (après les Etats de Californie, de l'Oregon, de Washington, de Rhode Island et du Michigan).

Focus filière vins & spiritueux

- USA & Canada => respectivement 1er et 9ème marchés en valeur pour les vins français (Etats-Unis = 1er marché consommateur de vins & spiritueux au monde)
- Repositionnement digital de beaucoup de cavistes & d'importateurs
- Jouer sur les marchés de niche (crémants, biodynamie), les private label, ou les packagings alternatifs (canette, gros formats, etc.)

AMÉRIQUE LATINE



Tendances

- Fort potentiel de développement du secteur agricole du fait des conditions pédoclimatiques exceptionnelles et d'une importante croissance de la SAU. Résistance du secteur à la crise.
- Image de la France : partenaire recherché de par sa culture latine et ses liens historiques avec certains pays d'Amérique latine (surtout le Mexique). Accords de libre-échange avec l'Europe = nouvelles opportunités.

Focus filières végétales :

- Marchés à saisir = mécanisation / motorisation, développement de technologies de pointe, innovation orientée vers une agriculture écologiquement responsable (notamment au Mexique et au Chili).
- Opportunités : équipement pour les cultures protégées (Mexique), l'appui aux filières sur l'amélioration des sols et l'appui au stockage / transformation (Colombie), la formation de la main d'œuvre (Brésil).

EUROPE



Conjoncture

- Augmentation globale des achats de viande au détail dans toute la Grande-Bretagne. Hausse globale des ventes de viande bovine (+26,9% par rapport à l'an dernier) et de +49,1 % chez les bouchers indépendants. Evolution similaire pour le porc (respectivement +24,2% et +48,4 %).
- En Espagne, demande de porc supérieure à l'offre depuis plusieurs semaines. Les importations de porcs vivants de France, de Belgique et des Pays-Bas deviennent un complément salubre sur les chaînes d'abattage.



Tendances

- Zone Nordique (UK / Irlande / Scandinavie) : prime aux sujets de durabilité. Hausse particulière de la vente en ligne dans des pays qui traditionnellement cuisinaient peu chez eux. Sensibilité au storytelling et aux produits se différenciant de l'offre locale.
- Annonces du ministère de la Consommation espagnole pour déployer le Nutri-score par décret-royal d'ici fin 2020. Cas français cité en exemple. Objectif : réduire les taux d'obésité et de surpoids dans la population espagnole (14% et 26% respectivement), en particulier chez les enfants et/ou chez les populations les plus défavorisées.
- Absence de label officiel sur l'« agriculture raisonnée » en Espagne et au Portugal = possibilité pour les vins français de communiquer sur le label HVE

Focus filière vin & spiritueux

- Italie & Espagne = bien que producteurs, marchés à ne pas négliger. Respectivement 12^{ème} et 16^{ème} destinations export pour les vins français, mais la France est leur premier fournisseur de vins en valeur.
- Opportunité pour les vins français au Portugal => offre locale de vins bios insuffisante par rapport à la demande croissante.
- Tendances communes à la « zone ibérique » : développement des offres de wine box avec sélection régulière, demande croissante sur le bag-in-box, progression des vins « quotidiens » vs. haut de gamme, explosion de la vente en ligne, effet post-crise du « *revenge spending* » chez les catégories les plus aisées (sensibles à l'image des vins français), importance du contact humain.
- Restauration & sommeliers au Portugal. Manque de connaissances sur les vins français. Opportunité de former les sommeliers pour rentrer sur ce marché.
- Zone rhénane (Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Suisse) : développement du on-line, importance de faire vivre son vignoble sur les réseaux sociaux (ex : dégustations en ligne). Prime aux démarches collaboratives, notamment pour les crémants français (demandés par les importateurs mais trop morcelés).

AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Conjoncture

- Sénégal, Nigeria et Cote d'Ivoire : stabilité politique & monétaire et fort potentiel de croissance économique. Rebond économique prévu avec des taux de croissance à 2 chiffres.
- Nigéria : tendance au protectionnisme, mais opportunités pour entreprises dans le secteur de l'agroéquipement à destination des productions locales (transformation, conservation, emballage, chaîne du froid)



Tendances

- Sénégal : signature de trois conventions de subvention de l'AFD pour un montant total de 6,4 M€ le 4 juin 2020 en faveur des secteurs de l'agriculture et de l'eau et aux activités agricoles productives des femmes.
- Coopération UE : projet de sélection végétale au Burkina, au Niger et au Sénégal. Le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) coordonne un projet de financement européen (près de 9M€), mis en œuvre par un consortium incluant le CIRAD, avec cinq cultures concernées (niébé, arachide, mil, sorgho, et fonio). Objectif => renforcer le réseau régional de sélectionneurs existant et de moderniser les pratiques de sélection grâce à la mise à disposition de nouveaux équipements et l'utilisation de méthodes encore peu répandues en Afrique (numérisation, génétique moléculaire...).

Focus filière vin

- Côte d'Ivoire : opportunités nées avant la crise sur l'essor des boissons et produits festifs, alimentation de convivialité, viandes, et produits élaborés en petit conditionnement.
- Crise économique en Angola qui ralentit l'émergence d'une classe moyenne, mais présence d'expatriés qui recherchent des vins haut de gamme, très alcoolisés (attention à la concurrence des vins portugais).
- Cameroun = 1^{er} marché en Afrique pour les vins de Bordeaux.
- Développement attendu du tourisme au Kenya et consommation dans les hôtels/restaurants; émancipation féminine et accès au travail (vins sucrés, fruités, effervescents); opportunités ouvertes par le retour des étudiants/diaspora exposés à d'autres cultures qui veulent continuer à boire du vin.

Points de vigilance

Approches à privilégier dans cette zone : formation d'une main d'œuvre qualifiée, travail en partenariat avec les acteurs locaux, appui à la modernisation des circuits traditionnels et partenariats public privé.

MAGHREB





Tendances

- Réelles demandes sur le volet digitalisation / objets connectés.
- Engouement autour du bio en Tunisie et au Maroc, qui reste un marché de niche mais qui se développe.
- Opportunité d'investissements dans les grandes réserves foncières du sud de l'Algérie. Evolution des politiques de grands travaux (à terme, il ne serait plus obligatoire que le capital majoritaire soit algérien).

Focus sectoriels

- Volonté de développer une offre locale en mécanisation et irrigation, des secteurs pour lesquels l'essentiel des besoins sont couverts par des importations.
- Recherche de partenariats avec des entreprises françaises pour la fourniture de matériel, la construction de complexes agroindustriels et fournitures de leurs équipements, le transfert de savoir-faire technique, technologique, managérial.
- Segments les plus intéressants pour les exportateurs : fruits transformés, jus, sauces et condiments, plats cuisinés ou encore confiseries & snacks.
- Projets de modernisation / normalisation des abattoirs et des marchés au Maroc (marchés de gros et marchés traditionnels).
- Croissance des boissons alcoolisées du segment haut de gamme, tirée par l'augmentation du niveau de vie de la population marocaine et le tourisme (Marrakech, Casablanca, Rabat).
- Savoir-faire français en matière de génétique animale = atout déterminant pour les opérateurs tunisiens.
- Au Maroc, réputation qualitative de l'offre française en matière d'équipements d'élevage (robustesse, efficacité du SAV, etc.) malgré l'émergence de l'offre turque connue pour ses prix plus abordables.

Points de vigilance

Recherche d'autonomie dans de nombreux secteurs (grandes cultures et notamment blé dur, arboriculture) = volonté croissante d'obtenir des matériels et des savoir-faire plutôt que des produits finis.



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européennes et internationales

Mention légale : Les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultables sur la page : <https://www.franceagrimer.fr/RGPD>

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

@FranceAgriMerFR FranceAgriMer

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.